

benefit

Performance

La Suva
annonce une
baisse des
primes en 2019

Actu

Protégez
vos yeux!

Décharge de Kölliken

Démolition sous haute surveillance

Sur le terrain

Combattre pour sauver sa peau

1^{er} août 2015 – Aéroport international de Genève

«C'est étrange de se retrouver sur le tarmac après avoir failli y perdre la vie. Un transporteur de containers m'a foncé dessus et explosé les jambes. Rapidement pris en charge par les pompiers de l'aéroport, j'ai ensuite été hélicoptéré aux HUG. J'ai perdu énormément de sang et frôlé plusieurs fois la mort. Apparemment, ma mission sur terre n'était pas encore terminée.

Après 19 opérations, je suis arrivé à la Clinique de réadaptation sur un brancard. Personne ne pouvait me dire si je remarquerai. Mon séjour a duré plus d'un an. Le soutien de ma femme, de mes collègues et de mes supérieurs m'a permis de m'accrocher. Mon accident doit servir à quelque chose... J'ai repris le travail le 3 janvier 2018. Désormais, je suis ambassadeur sécurité.

Marc Rousseau, Ambassadeur sécurité, DNATA Switzerland AG

Point de vue

«Ce jour-là, je travaillais sur le tarmac comme transporteur bagagiste et j'ai assisté au sauvetage de Marc par les pompiers. Ça nous a tous profondément bouleversés... et aussi rapprochés. J'ai participé aux



enquêtes (police, Suva et DNATA monde). On s'est posé mille questions. On avait vraiment besoin de comprendre ce qui s'était passé!».

Guillaume Crosiez, Directeur opérationnel DNATA Switzerland AG

Retrouvez le texte intégral sur:

→ www.suva.ch/news-f

Plus d'infos sur la réinsertion:

→ www.suva.ch/reinsertion





***«J'ai perdu beaucoup
de sang et frôlé
plusieurs fois la mort.
Apparemment, ma
mission sur terre
n'était pas terminée.»***





Equipée de pied en cap: Regula Müller, rédactrice en chef.

En forme ou pas

Etat fébrile? Estomac légèrement barbouillé? Suis-je en mesure de travailler? Dans mon cas, au bureau, oui, de temps en temps, sans aucun problème, sans aucun danger. Un membre de l'équipe de Benny Gisler qui ne se sent pas en pleine forme, par contre, devra s'abstenir: trop risqué. Benny Gisler dirige l'entreprise de construction métallique BFE. Lui et ses hommes travaillent souvent à des hauteurs vertigineuses. Au cours des quatre derniers mois, ils ont déconstruit l'arche de la décharge de déchets spéciaux de Kölliken. «En montage, on dort tous dans le même hôtel, on passe la plupart du temps ensemble. Si quelqu'un ne va pas bien, je m'en aperçois tout de suite.» Conclusion: soit on lui confie des travaux plus légers au sol, soit il reste à l'hôtel jusqu'à ce qu'il ait récupéré. Lorsqu'on travaille en hauteur, il faut avoir les idées claires. C'est essentiel pour assumer correctement ses responsabilités pour soi-même et envers ses collègues.

Regula Müller, rédactrice en chef

Sommaire

04 Flash infos

06 Au sommet

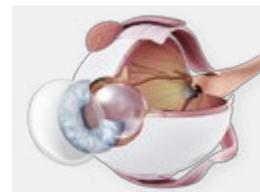
BFE démonte l'arche métallique de la décharge de déchets spéciaux de Kölliken qu'elle avait construite. Conseils de sécurité pour le travail en hauteur.



11 Des millions au profit des assurés

12 Ouvrez l'oeil!

Les blessures au visage touchent souvent les yeux. Découvrez les branches les plus exposées et apprenez comment protéger votre vue.



15 Ça: veste de signalisation réfléchissante

16 «L'apprenti a le droit de donner son avis»

Adrian Heer supervise la formation professionnelle chez RUAG. Son rôle: sensibiliser les jeunes pour améliorer la sécurité au travail et durant les loisirs.



18 A votre service

19 Concours

20 Campagne

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
suva.ch; benefit@suva.ch

Rédactrice en chef: Regula Müller

Conception et mise en page: tnt-graphics AG,
RedAct Kommunikation AG

Rédaction: Nadia Gendre, Alois Felber, Luk von Bergen
Traductions: team gestion des langues de la Suva

Photographie: Thomas Egli, Manuel Zingg,
Philipp Schmidli, Cécile Hertling

Illustration: tnt-graphics AG

Commandes et changements d'adresse: Suva,
service clientèle, case postale, 6002 Lucerne
041 419 58 51, service.clientele@suva.ch
Magazine imprimé en Suisse avec bilan neutre en CO₂:
myclimate.org

Nouveaux modèles de primes

Comment fonctionnent les nouveaux modèles de primes?

Les modèles de primes seront optimisés pour 2019. Au terme d'une phase transitoire d'une année, les modifications s'appliqueront pleinement dès 2020. La Suva maintient le modèle à trois niveaux pour les petites, moyennes et grandes entreprises ainsi que le modèle éprouvé de tarification au taux de base. La période d'observation dans le système de bonus-malus (SBM) sera de sept ans en 2019 au lieu de six jusqu'à présent, puis de huit ans à partir de 2020. Davantage de clients profiteront ainsi du SBM et d'incitations supplémentaires en faveur de la prévention. Dans le modèle de tarification empirique, l'évaluation individuelle vient s'ajouter au SBM. En outre, les documents ont été remaniés et simplifiés.

Explications concernant les nouveaux modèles de primes: suva.ch/primes



Les moyennes et grandes entreprises profitent désormais d'une période d'observation plus longue.

Cours et formations

Comment obtenir le brevet fédéral de spécialiste de la sécurité?



La Suva offre des cours en emploi pour la préparation aux examens du brevet fédéral de «spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé (STPS)» introduit en 2018. Ce cours d'un an comporte environ 45 jours d'enseignement présentiel et d'auto-apprentissage.

Infos et formulaire d'inscription: suva.ch/cours



En vacances en toute sécurité

Comment s'assurer correctement pour les vacances?

En cas d'accident à l'étranger, adressez-vous à notre partenaire Europe Assistance, qui est à vos côtés 24 h sur 24 et organise l'aide médicale sur place. Enregistrez le numéro d'urgence d'Assistance sur votre portable: +41 848 724 144. En cas de vacances non payées, le mieux est de conclure une assurance par convention. Les indépendants peuvent contracter une assurance des chefs d'entreprise.

Pour plus d'informations: suva.ch/assistance, suva.ch/assurance-convention, suva.ch/afc



Règles vitales

Règles vitales sur mesure: comment ça marche?

Le nouvel outil en ligne de la Suva vous permet de composer en un clin d'œil un recueil de règles vitales sur mesure pour votre entreprise. Combinez les règles en vigueur dans votre branche avec vos propres règles et adaptez les images et les textes selon vos besoins. L'outil est disponible en quatre langues et pour seize branches.

Lien d'accès à l'outil:

www.suva.ch/regles-sur-mesure

830 000

En 2017, les statistiques de l'assurance-accidents SSAA ont recensé plus de 830 000 accidents de personnes assurées à titre obligatoire selon la LAA, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2016. Deux tiers se sont produits durant les loisirs, le reste étant des accidents professionnels ou des accidents de demandeurs d'emploi. L'an dernier, les assureurs-accidents ont remboursé des prestations à hauteur de 4,86 milliards de francs.

Pour consulter la statistique SSAA intégrale: unfallstatistik.ch

BONNE QUESTION

Quand les prestations sont-elles réduites en cas d'accident de montagne?



Une glissade anodine en montagne peut avoir de graves conséquences tant sur le plan financier que pour la santé. Bien que les assureurs-accidents couvrent en principe intégralement les accidents de varappe et d'escalade, ces activités sont considérées comme des entreprises téméraires relatives et peuvent amener à une réduction des prestations. «On parle d'entreprise téméraire lorsque les règles ou impératifs de sécurité habituels sont violés de manière grave», explique Oliver Biefer, avocat à la Suva. Quiconque se lance dans une randonnée en montagne par mauvais temps ou contre l'avis des professionnels doit s'attendre à des conséquences en cas d'accident. Cela s'applique à toutes les entreprises téméraires absolues, comme le base jumping. «Les prestations de la Suva (indemnités journalières et rentes) sont réduites de moitié, voire refusées dans les cas particulièrement graves.» La vigilance est recommandée: pour le bien de votre santé et de votre porte-monnaie.

Qu'entend-on par entreprise téméraire relative ou absolue?
suva.ch/entreprises-temeraires

Conseils pour randonner en sécurité: bpa.ch

Le vertige? Non!
Encordé? Oui!
Benny Gisler sur
le chantier de la
décharge de
Kölliken.





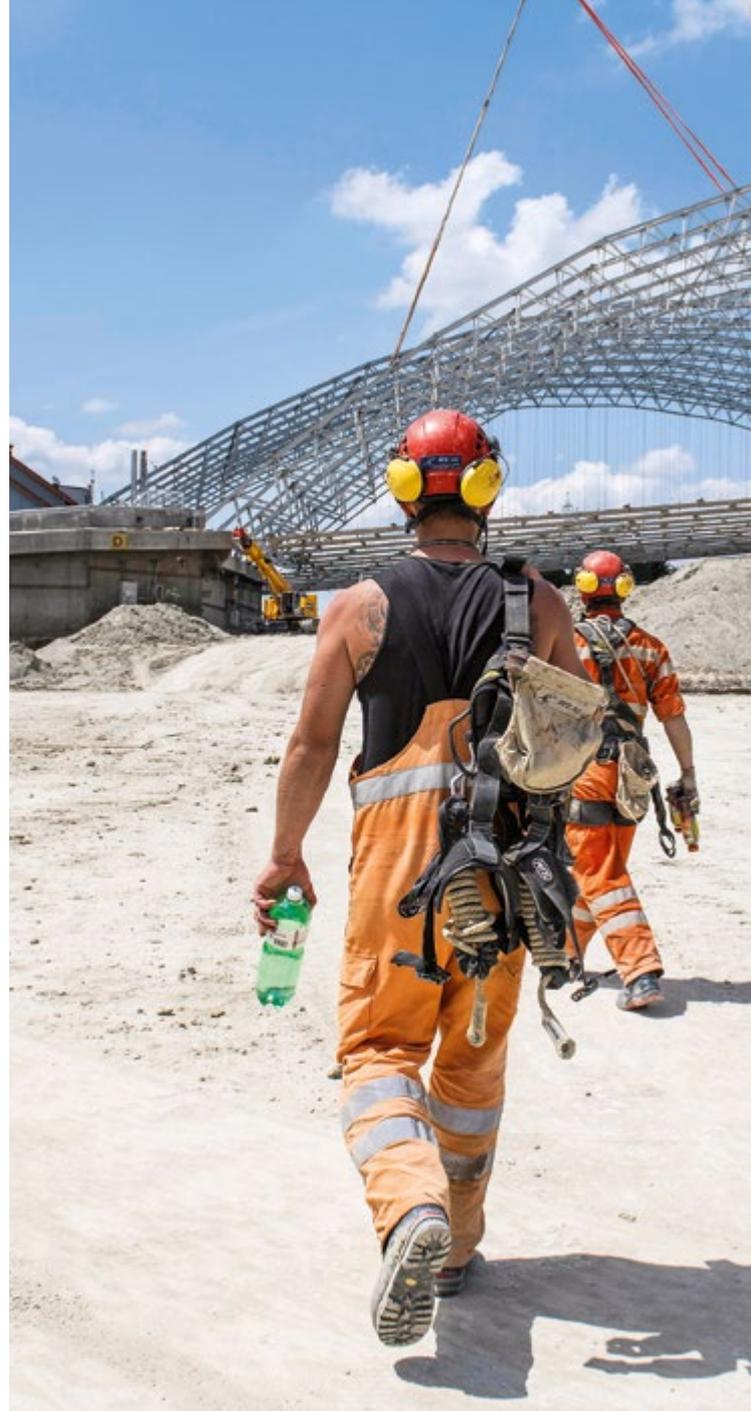
Au sommet

Il y a douze ans, l'entreprise de construction métallique BFE avait érigé l'arche de la décharge pour déchets spéciaux de Kölliken. Elle en supervise aujourd'hui la déconstruction. Entre-temps, la culture de la sécurité a considérablement évolué.

Texte: Regula Müller; photos: Thomas Egli



Escalade: certains boulons sont difficilement accessibles.



A l'époque, on n'avait pas de harnais avec des sangles pour les épaules et les casques n'avaient pas de jugulaire», explique Benny Gisler (44 ans), directeur de l'entreprise de construction métallique BFE, évoquant ses premiers pas dans le métier. Hier comme aujourd'hui, et tout comme ses collègues, il est de ceux qui ne connaissent pas le vertige. Pour lui, travailler en hauteur jusqu'à 40 m au-dessus sol est chose courante. «Il y a une dizaine d'années, nous avons commencé à organiser des cours.» Depuis, la formation continue fait partie intégrante du planning annuel de chaque monteur en charpentes métalliques. BFE accorde une priorité absolue à la sécurité au travail.

Une question de planification

La planification est le b.a.-ba du métier, comme BFE vient de le prouver une fois de plus à Kölliken. Entre avril et juin, Benny Gisler et son équipe ont assuré le démontage de l'arche qui avait été l'emblème de la décharge pour déchets spéciaux pendant de longues années. Pour le recyclage, il a fallu déposer à terre chaque moitié d'arceau, d'un poids de 80 t, à l'aide d'une grue sur chenilles. Les monteurs avaient préalablement dévissé les boulons et scié les poutrelles au sommet de l'arche.

Benny Gisler a établi un concept de sécurité qu'il a fait contrôler par la Suva. «On nous a très vite impliqués dans le processus, confie Daniel Braun, chargé de sécurité à la Suva. La déconstruction d'un ou-

vrage doit être soigneusement planifiée.» Les mesures de sécurité nécessaires, par exemple des plateformes élévatrices et d'autres équipements de travail convenable, doivent être organisées à l'avance. Benny Gisler renchérit: «Fidèle à la philosophie de l'entreprise, je signe le concept, mais je travaille moi-même en hauteur.» Le seul moyen, à son sens, de décrire les risques en connaissance de cause.

Autre aspect tout aussi important que la planification: la formation des collaborateurs travaillant en hauteur. L'utilisation d'un harnais antichute nécessite un cours obligatoire d'une journée au minimum. Benny Gisler a fait la douloureuse expérience de ne pas avoir su employer correctement le matériel à disposition. >

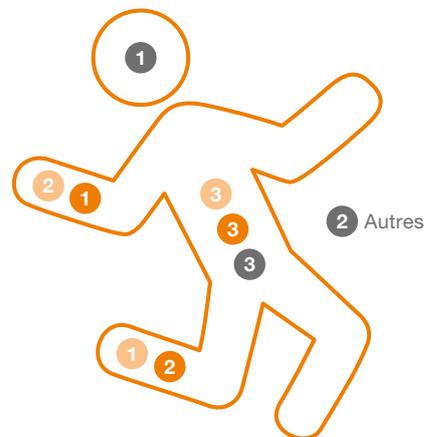


Concentration absolue sur les chantiers de déconstruction: pas droit à l'erreur!

«Je me sens souvent plus en sécurité à 40 m de hauteur qu'en travaillant au sol.»

Benny Gisler, directeur de l'entreprise de construction métallique BFE

La moitié des chutes mortelles se produisent à une hauteur de 1 à 5 m.



Principales blessures en cas de chute de hauteur entraînant la mort

1. Crâne, cerveau: 47 %

2. Autres: 24 %

3. Rachis: 8 %

Principales blessures en cas de chute de hauteur entraînant une invalidité

1. Extrémités supérieures: 35 %

2. Extrémités inférieures: 32 %

3. Rachis: 12 %

Principales blessures en cas de chute de hauteur

1. Extrémités inférieures: 37 %

2. Extrémités supérieures: 28 %

3. Tronc, dos, postérieur: 20 %

Pas de déconstruction sans concept

Sur un chantier de démolition ou de déconstruction, les travailleurs sont exposés à différents risques d'accident et pour la santé. Les riverains et les passants sont parfois également concernés. Un concept de déconstruction a pour rôle de limiter les dangers.

Etablissez votre concept:
suva.ch/deconstruction



Le grutier Igor Miladic manœuvre l'une des plus grosses grues de Suisse. Il est en contact radio permanent avec les monteurs.

Super grue

L'énorme grue sur chenilles utilisée pour la déconstruction de la décharge de déchets spéciaux à Kölliken fait un peu moins de 100 m de haut et pèse plus de 700 t. Elle permet de soulever et de déplacer des charges de 650 t. Il a fallu 42 camions pour amener ce colosse sur le chantier.

Le grutier, Igor Miladic (33 ans), conduit des grues sur chenilles depuis six ans: «Je suis toujours épaté de me dire que je déplace une masse de 650 t avec deux doigts seulement.» A côté, les 28 arceaux métalliques grutés à Kölliken (80 t) font figure de poids plume, mais ils ont une envergure imposante! A la levée, les élingues présentent une asymétrie qui entraîne un déséquilibre au niveau de la répartition du poids. «Chaque collaborateur impliqué doit pouvoir faire entièrement confiance aux autres, conclut Igor Miladic. Ici, à Kölliken, l'équipe est parfaitement rodée.»

Pour conduire une grue sur chenilles, il faut un permis de grutier de catégorie A que l'on peut obtenir auprès de la Suva.

suva.ch/grues

«Je portais un harnais de sécurité, mais j'avais mal ajusté les sangles pour les jambes. Le choc a été assez violent.»

Communiquer? Essentiel!

Les harnais antichute utilisés pour le travail en hauteur sont réservés aux situations qui ne permettent pas d'installer une protection collective. «Sur ce chantier, l'encordement est autorisé, mais seulement pour quelques travaux et en accord avec la Suva. De façon générale, il est toujours mieux de pouvoir travailler, encordé, sur une plateforme élévatrice ou de montage, comme celle qui a été spécialement installée ici», explique Daniel Braun, expert de la Suva. Benny Gisler et son équipe appliquent cette méthode. Ils ne grimpent sur les arceaux que pour dévisser des boulons inaccessibles d'une autre manière. «Dans ces moments-là, je me concentre à fond, commente Benny Gisler, au point de me sentir plus en sécurité qu'en travaillant au sol.» Tout là-haut, c'est le calme complet, pas d'outils qui traînent par terre, aucun risque de patauger dans la boue après la pluie. Son épouse elle-même lui envie parfois son métier. Au fait: a-t-elle jamais eu peur pour lui? «Non, sourit Benny Gisler, elle sait exactement comment je travaille.» Quand leur fils était petit, elle s'est déplacée avec son mari en caravane pendant plusieurs années de chantier en chantier. Une expérience qui a beaucoup favorisé sa compréhension.

La confiance et la communication jouent également un rôle essentiel dans l'équipe de Benny Gisler. Il est en contact radio permanent avec ses hommes et le grutier. Chacun sait toujours exactement où se trouvent les autres. Il faut compter deux jours pour suspendre un arceau au crochet de la grue. En début d'intervention, la situation sur le chantier est particulièrement délicate.

Facteur météo

Il s'agit d'éviter à tout prix la moindre rafale. «Impossible de stabiliser 80 t d'acier qui se mettent à tourner sur elles-mêmes», explique Benny Gisler. Par mesure de sécurité, les éléments sont guidés avec des câbles, la cabine du grutier est équipée d'un anémomètre et l'aéroport situé à proximité donne régulièrement des informations sur la vitesse du vent. Sur un chantier comme celui de Kölliken, la météo est un facteur extrêmement important. En cas d'orage, Benny Gisler rappelle immédiatement ses hommes: «Je ne me préoccupe pas de prendre du retard, je dois protéger mes collaborateurs.» ●



Une publication pour en savoir plus sur les règles de sécurité à respecter pour le travail en hauteur:
www.suva.ch/44002.f

Des millions au profit des assurés

520 millions de francs: c'est la somme élevée dont vous pouvez, chers assurés, vous réjouir autant que la Suva et dont le montant sera partagé avec vous en 2019 sous la forme de primes plus basses. suva.ch/produit-placements



520 mio. CHF

Ce demi-milliard de francs suisses est le résultat d'une stratégie de placement performante et axée sur le long terme.



4,2 mrd

La Suva a réalisé en 2017 des recettes de primes équivalent à **4,2 mrd CHF**.

4,3
milliards

Les dépenses liées aux prestations d'assurance s'élevaient à **4,3 mrd CHF**, celles au titre des frais d'exploitation à **538 mio. CHF**. La Suva a investi **103 mio. CHF** dans la prévention des accidents et maladies professionnels et des accidents non professionnels.



363 mio.

L'exercice s'est soldé par un résultat d'exploitation fort réjouissant de **363 mio. CHF**.



51,2 mrd

La Suva détient des actifs pour couvrir les engagements à long terme envers les assurés. Une performance globale de **7,8 %** a été réalisée sur les **51,2 mrd** de valeurs immobilisées.



4,87 mrd

Les actions, les placements et le portefeuille immobilier ont contribué, entre autres, à ce bon résultat à hauteur de **4,87 mrd CHF**.

Baisse des primes

Grâce à l'évolution positive des dernières années, la Suva a décidé de faire profiter les assurés de ce bon résultat et de leur reverser les excédents sous la forme de primes plus basses. Les primes baissent en moyenne de **15 %** l'année prochaine. Les engagements à long terme, notamment les quelque **88000 rentes** octroyées, sont couverts même en cas d'effondrement des marchés financiers.



Ouvrez l'œil!

La plupart des blessures au visage touchent les yeux. La Suva enregistre toutes les cinq minutes un accident professionnel avec blessure oculaire. Comment cela se fait-il et comment l'œil est-il affecté?

Texte: Luk von Bergen; infographie: tnt-graphics



L'œil est l'organe des sens le plus précieux», rappelle la voix off d'un film de la Suva sur la protection des yeux au travail. «Nous devons prendre grand soin de nos yeux, qui sont nos repères dans la vie.» Le narrateur est aveugle depuis qu'il a été victime d'un accident dans une fonderie. Les autres protagonistes de ce film des années 1990 ont eu plus de chance en ne perdant pas (complètement) la vue. Une seconde d'inattention ou l'absence de lunettes de protection au moment décisif peut suffire à nous en priver en totalité ou en partie. Pour toujours. Même si le nombre de blessures aux yeux a baissé grâce à la promotion d'une culture de la sécurité et du port systématique des lunettes de protection, la Suva enregistre encore 36 000 blessures aux



Dominik Gerber Hostettler, médecin spécialiste en ophtalmologie

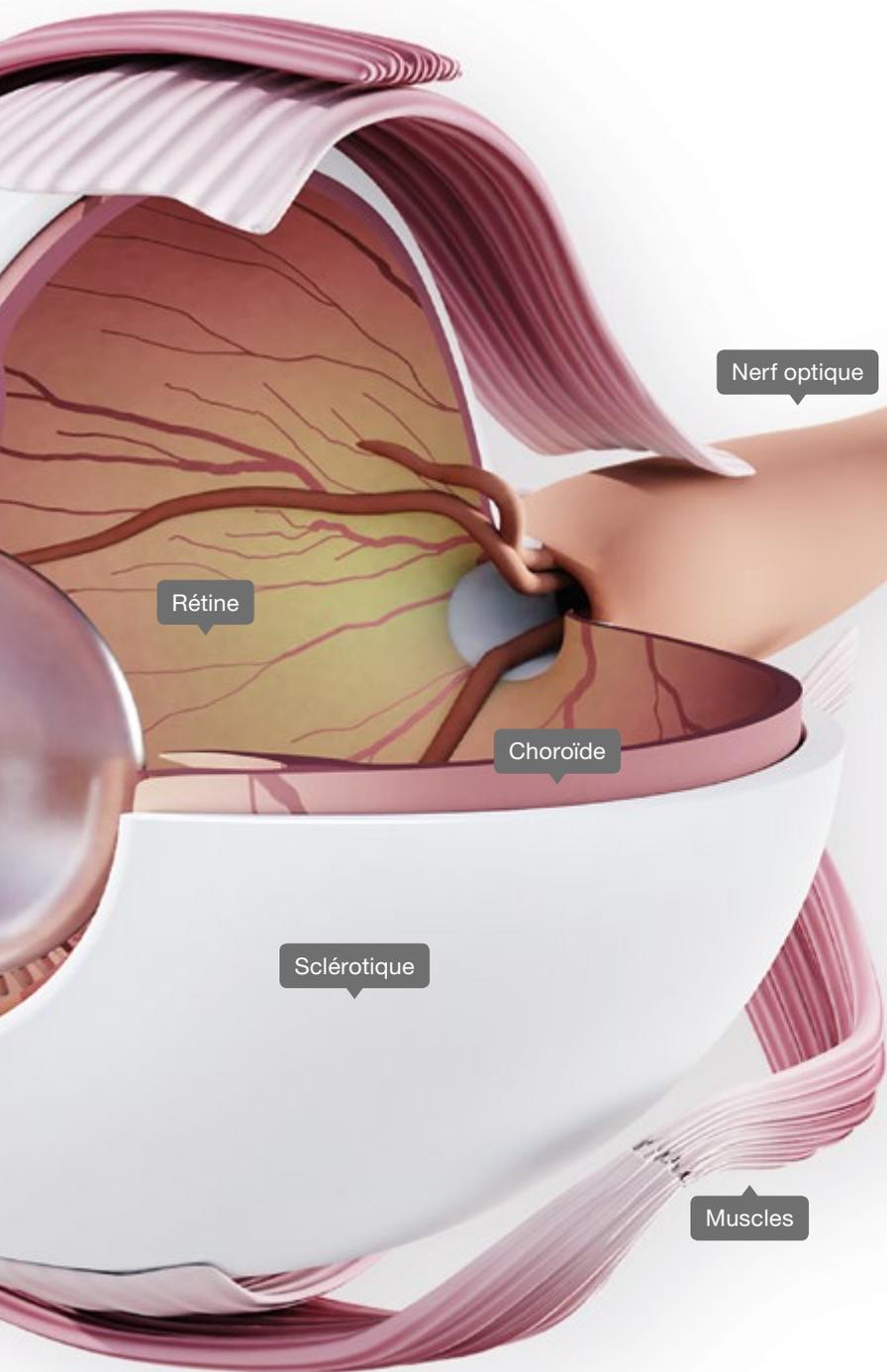
yeux* chaque année (diagnostic principal). Les trois quarts des cas se produisent au travail (27 500 environ) par projection de corps étrangers dans le cadre d'une tâche de routine, comme le fraisage, le meulage ou le soudage, le reste se produisant dans le cadre des loisirs.

*Nombre moyen de cas (2007–2016)

Minuscules, mais dévastateurs

Nous avons tous déjà eu un jour cette sensation désagréable d'avoir quelque chose dans l'œil: poussière, sable, copeau, gravillon... Il est en général assez facile de retirer les corps étrangers qui se sont déposés sur la conjonctive ou la cornée. «Ce qui est dangereux, ce sont les liquides corrosifs», déclare Dominik Gerber Hostettler, médecin spécialiste en ophtalmologie à la Suva. Il faut alors rincer abondamment l'œil touché pour éviter de graves conséquences ultérieures.

Autres blessures redoutables: celles causées par l'irruption brutale dans l'œil d'un corps étranger. «Il faut intervenir au plus vite, avant qu'il n'altère la structure oculaire et ne provoque une infection.» Les contusions faisant suite à un coup >



27 500

C'est le nombre d'accidents professionnels avec blessure aux yeux (diagnostic principal) enregistrés chaque année par la Suva*.

👁 Nombre de cas 🏠 Coût en CHF**

Blessures ouvertes au niveau de la paupière et du contour de l'œil

👁 400
🏠 244 000

Présence d'un corps étranger sur la partie externe de l'œil

👁 22 600
🏠 6,34 mio.

Inflammation de la cornée

👁 570
🏠 101 000

Lésion de l'œil ou de l'orbite

👁 1 500
🏠 9,3 mio.

Blessures superficielles et contusions au niveau de la paupière et du contour de l'œil

👁 540
🏠 471 000

Contact avec des substances corrosives

👁 1 700
🏠 3,15 mio.

Autres blessures

👁 190
🏠 394 000

«Voir ou ne pas voir»: de l'importance des premiers secours

- 1 **Retirer le corps étranger**
Retirer prudemment le corps étranger de l'œil à l'aide d'un mouchoir. S'il est enfoncé dans l'œil, consulter immédiatement un médecin.
- 2 **Rincer**
En cas de substance corrosive, rincer immédiatement l'œil pendant au moins 15 min avec de l'eau, du lait ou même de la limonade. L'œil doit rester ouvert pendant le rinçage.
- 3 **Consulter un médecin**
En cas de blessure oculaire, il est important de consulter immédiatement un médecin.

* Nombre moyen de cas (2007–2016)

** Coûts courants (2016)

«On a tendance à négliger les lunettes de protection.»



Maurus Adam,
ingénieur de
sécurité à la
Suva

Dans la construction métallique, la construction d'appareils et les entreprises de montage, un accident professionnel sur trois touche les yeux. Pourquoi?

Cette branche recouvre de nombreuses tâches manuelles (meulage, découpe, soudage, etc.) effectuées dans des conditions parfois difficiles, p. ex. dans des espaces restreints ou sur des chantiers nécessitant des travaux au-dessus de la tête.

Cette branche prend-elle assez à cœur les mesures de protection?

Même si le manque de discipline concernant les lunettes de protection et l'insuffisance des contrôles de la part des responsables y contribuent, certains accidents se produisent parce que les lunettes de protection ne sont pas adaptées au porteur ou au travail prévu. Il arrive aussi que des corps étrangers atteignent les yeux par le biais des mains ou des cheveux.

Quelles mesures la Suva prend-elle pour réduire le nombre d'accidents oculaires dans la branche évoquée?

Cela fait longtemps que nous avons identifié les manques et élaboré des listes de contrôle, des obligations et des règles pour sensibiliser les travailleurs et les responsables. Et les lunettes de protection ne cessent de se perfectionner. Depuis 2005, les blessures oculaires recensées dans la branche ont reculé de 40%. Aujourd'hui, 59 travailleurs à plein temps sur 1000 sont victimes d'un accident oculaire, contre 97 auparavant.

«La prévention et la responsabilisation individuelle sont essentielles pour éviter les accidents oculaires.»

Maurus Adam

violent peuvent elles aussi conduire à la cécité. «La microchirurgie permet de nos jours d'obtenir de bons résultats sur cet organe complexe d'à peine 3 cm de diamètre», précise-t-il. En dernier recours, il peut arriver qu'il faille retirer un œil complètement aveugle et le remplacer par une prothèse oculaire (œil de verre).

Zoom sur les lunettes de protection

Il existe des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés: les lunettes de protection. Elles se choisissent selon différents critères, comme la commodité, la morphologie du porteur et leur fonction. «Les apprentis et les jeunes, surtout, ne sont pas habitués à en porter. Mais elles sont indispensables dès le premier jour», souligne Heinz Graf, chef du service spécialisé EPI de la Suva. Et pour cause: chez les apprentis, un accident du travail sur cinq touche l'œil, contre 15% pour les autres travailleurs. Les formateurs jouent un rôle essentiel à cet égard: «La nécessité de se protéger doit être ancrée dans le subconscient. Et il est important que les responsables donnent l'exemple». Les lésions oculaires engendrent des frais de traitement d'environ 20 millions de francs par an, soit 430 francs par cas. Si ce coût est relativement faible en soi, comparé à d'autres postes de dépenses de la Suva, comme les fractures, le prix payé par les victimes est parfois inestimable, car c'est leur vue qui est en jeu, leur «repère dans la vie».



Infos sur la protection des yeux:
suva.ch/protection-des-yeux

Pour commander des lunettes de protection: sapro.ch/protection-des-yeux

Dangers pour l'œil: parfois quasi invisibles

Au travail, l'œil humain est exposé à de nombreux dangers, bien souvent invisibles à première vue. En voici quelques exemples.



Risques mécaniques
(poussière, copeaux, éclats)



Risques optiques
(rayonnement UV et IR, lumière, rayons laser)



Risques chimiques
(acides, bases, vapeurs, poussière)



Risques thermiques
froid, chaleur, métal en fusion)



Risques particuliers
(rayons X, arcs électriques, risques biologiques)



Luminosité et légèreté

«Veste réfléchissante flash» en filet à bandes jaune fluo.

Protection dans l'obscurité

Ses 24 LED présentent une autonomie de 200 h et garantissent une visibilité maximale.

Taille unique

Modèle disponible en taille unique avec fermeture Velcro.

Compartiment chargeur

Un petit compartiment permet de recharger les LED.

Ça

Réfléchissez-y!

Les jours raccourcissent, la nuit tombe plus tôt. Les vêtements de signalisation réfléchissants comme la veste flash augmentent votre visibilité et votre sécurité à pied (promenade, jogging) comme à vélo. Dans l'obscurité, les automobilistes vous aperçoivent à 140 m de distance. Sans réflecteurs, on vous voit à partir de 25 m seulement. Cela vaut la peine d'y réfléchir!

→ Infos complémentaires: bpa.ch

→ Achat de matériel réfléchissant: artilux.net ou sapro.ch



«L'apprenti a le droit de donner son avis»

Responsable de la formation professionnelle chez RUAG, Adrian Heer accompagne depuis de nombreuses années des apprentis aux Championnats suisses des métiers. Un succès qui ne doit rien au hasard.

Texte: Regula Müller; photo: Philipp Schmidli

L'entreprise RUAG sera une nouvelle fois représentée aux SwissSkills, les Championnats suisses des métiers, qui auront lieu à Berne. Cette année, dix de vos apprentis se sont qualifiés. Comment faites-vous?

Nous encourageons de manière ciblée la participation à cet événement. Nous avons fondé il y a dix ans le «Swiss Selection Team», qui rassemble des apprentis particulièrement performants tant au sein de notre entreprise qu'à l'école professionnelle. Ceux qui parviennent à se qualifier pour les SwissSkills se soumettent ensuite à un programme d'entraînement auquel ils consacrent 80 heures sur leur temps de travail et autant sur leur temps libre.

Les apprentis subissent une très forte pression durant les quatre jours que dure la manifestation. Comment



Adrian Heer accorde une importance particulière aux SwissSkills.

les préparez-vous à prévenir les accidents même pendant les Championnats?

Nous élaborons à leur attention des plans d'entraînement dans le cadre desquels nous les mettons volontairement sous pression. Parallèlement à cela, nous les coachons pour leur apprendre à se forger un mental d'acier. Afin d'arriver reposés, ils dorment à l'hôtel plutôt que dans les abris de protection civile mis à la disposition des participants. Par ailleurs, un représentant de l'association professionnelle concernée s'assure dans chaque salle que toutes les consignes de sécurité sont respectées.

Comment les sensibilisez-vous à l'importance de la sécurité?

Ils doivent respecter des règles strictes tout au long de leur apprentissage. En effet, la sécurité au travail passe avant

tout. Nous les faisons participer dès leur arrivée dans l'entreprise à des «Social Days» durant lesquels nous abordons les dix étapes pour un apprentissage en toute sécurité (voir ci-contre, NDLR) et leur délivrons une carte STOP. Les formateurs des différents sites de l'entreprise sont très soucieux de la sécurité au travail, car l'absence de port d'équipements de protection individuelle ou un non-respect des consignes peuvent avoir des conséquences désastreuses.

Quelle est l'importance de la carte STOP au sein de RUAG?

Comme je ne cesse de le répéter aux apprentis, ils sont adultes et peuvent donc donner leur avis. Il est donc normal, voire indispensable qu'ils attirent l'attention de leurs supérieurs en cas de danger et refusent de continuer à travailler dans ces conditions.

Comment voyez-vous votre rôle vis-à-vis des apprentis?

Tous les formateurs de l'entreprise et moi-même avons à cœur non seulement de les motiver, mais aussi et surtout de montrer l'exemple en matière de sécurité, au travail comme durant les loisirs. Je ne peux me permettre aucun écart durant mon temps libre: le port d'un casque de cycliste est donc tout aussi évident pour moi que le fait d'être sobre au volant. ●

Mes favoris sur suva.ch

- Un apprenti raconte son accident dans une vidéo:
suva.ch/recit-dun-apprenti
- Carte STOP pour les apprentis:
suva.ch/commandes-apprentissage
- Parcours d'expérimentation pour un apprentissage en toute sécurité:
suva.ch/parcours-sichere-Lehrzeit
(en allemand)

10

étapes pour un apprentissage en toute sécurité

- 1 Je respecte les **règles de sécurité** en usage dans mon entreprise.
- 2 J'utilise les **équipements de protection individuelle** nécessaires. Systématiquement!
- 3 Je respecte les **règles vitales** en usage dans mon métier.
- 4 Je n'utilise que les équipements de travail pour lesquels je dispose de **l'instruction** requise.
- 5 Je travaille **de manière systématique** et je prévois suffisamment de temps.
- 6 En cas de doute, je **pose des questions**.
- 7 Je ne me laisse **pas distraire de mon travail**.
- 8 Je viens au travail **bien reposé**.
- 9 Je ne consomme **pas d'alcool** avant d'aller au travail.
- 10 Pendant les cours de sport, je me comporte de manière à **ne pas me blesser**.

Le carnet de travail «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité» est destiné à être étudié avec l'apprenti. Il s'accompagne d'un guide pour les formateurs proposant des informations contextuelles, des exercices et leurs corrigés.
www.suva.ch/apprentis



Films Napo

La poussière est loin d'être anodine

La poussière au poste de travail n'est pas seulement gênante: elle peut aussi entraîner, chez les personnes qui l'inhalent, de graves problèmes de santé comme des irritations de la peau, des maladies respiratoires voire un cancer du poumon. Des particules d'une substance inflammable en suspension dans l'air peuvent même provoquer des explosions. Dans le nouveau film «Les poussières au travail», Napo nous montre quelques exemples de

situations à risques et comment y faire face. Cette coproduction européenne explique pourquoi il est important de contrôler l'exposition aux poussières pour éviter des maladies professionnelles et prévenir les explosions.

Napo dans: Les poussières au travail • Vidéo • suva.ch/napo-f

Apprentissage en toute sécurité

Comment le dire aux apprentis?

Pour les formateurs, mener un travail de prévention efficace auprès des apprentis n'est pas chose simple. Lutz Jäncke, professeur de neuropsychologie à l'Université de Zurich, fournit de précieuses informations à ce sujet dans de brèves vidéos. Il donne des astuces pour établir des relations basées sur la confiance et renforcer ainsi les activités de prévention.

Le cerveau des jeunes, un chantier permanent • Séquences vidéo • suva.ch/apprentis#action

Règles vitales

Instruction sur les chantiers: marche à suivre

Vos supérieurs vous ont-ils correctement exposé les règles vitales? Le module de prévention «Formation des cadres aux règles vitales pour la branche du bâtiment» explique comment procéder. La vidéo «Exemple d'instruction des règles vitales pour contremaîtres et chefs d'équipe» illustre la marche à suivre. Réalisez une instruction-type aux règles vitales dans votre entreprise.

Exemple d'instruction: règles vitales pour contremaîtres et chefs d'équipe • Vidéo • suva.ch/tournee-des-chantiers

Test «protecteurs d'ouïe»

Testez les protecteurs d'ouïe de vos collaborateurs

Vos collaborateurs sont-ils bien protégés contre le bruit lorsqu'ils portent des tampons auriculaires? Pas nécessairement, car ceux-ci ne sont pas toujours aussi efficaces en pratique qu'en laboratoire. Seul un test en conditions réelles permet d'en évaluer l'efficacité. La Suva met gratuitement à disposition le matériel nécessaire pour réaliser un auto-contrôle en entreprise.

Test «protecteurs d'ouïe» • Informations et commande: suva.ch/info-gsc-f



En bref

Nouveau ou remanié sur suva.ch

En salle de sport, les chaussures lifestyle sont dangereuses: choisissez un modèle adapté • Affichette • suva.ch/55380.f

Nettoyage et entretien des bâtiments • Liste de contrôle, 4 pages A4 • suva.ch/67045.f

Le travail à la toupie • Feuillet d'information, 28 pages A4 • suva.ch/44028.f

Air comprimé • Liste de contrôle, 4 pages A4 • suva.ch/67054.f

Bruit dangereux pour l'ouïe aux postes de travail • Feuillet d'information, 92 pages A4 • suva.ch/44057.f (PDF)

Vous trouverez une liste de toutes les nouvelles publications et des publications remaniées sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles sur suva.ch/publications.

Publications

Vous avez la possibilité de commander nos publications en ligne:
→ suva.ch/carte-commande-benefit

Vous pouvez également commander en indiquant le numéro de référence dans le champ de recherche de la page web:
→ suva.ch

e-paper | Newsletter

Restez en permanence au fait de l'actualité grâce à notre Newsletter! Grâce aux possibilités offertes par notre nouveau site Internet, elle est désormais encore plus proche de l'actualité.
→ www.suva.ch/newsletter-f
→ suva.ch/benefit-f

Concours

Participez d'ici au 6 novembre 2018 pour gagner de superbes prix: suva.ch/concours

100 ans Suva

La prévention des accidents en Suisse a d'abord pris la forme de dispositifs de protection sur les machines. Puis on a entrepris de faire évoluer non plus seulement les machines, mais aussi le comportement des individus au moyen d'un travail d'information. Enfin, une approche globale, couvrant également les processus, les méthodes et les systèmes, a été adoptée. C'est ainsi que la prévention des accidents est devenue, au terme de plusieurs décennies, une véritable success story.

A l'occasion de son centenaire, la Suva porte un regard sur son rôle et son histoire: suva.ch/100ans

Question:

En 1918, près d'un travailleur sur trois était victime d'un accident professionnel; en 1985, ce chiffre était de un sur neuf. Et en 2015?

- A** Un sur dix
- B** Un sur treize
- C** Un sur seize



1^{er} prix:
un bon bien-être d'une valeur de 250 francs (utilisable dans plus de 200 hôtels)



2^e prix:
un sac à dos Deuter confortable



3^e prix: un radio-réveil (DAB+) Sony



4^e prix:
une lampe de poche Suva



Quels que soient vos projets d'économies:
grâce au bon rendement de nos placements, nos
assurés profitent de 520 millions de francs.

L'an prochain, tous nos assurés paieront en moyenne 15 % de primes en moins: [suva.ch/produit-placements](https://www.suva.ch/produit-placements)

suva